

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.	
7 heures 45 minut. soir,	Omnibus.
4 — 32 — —	Express.
3 — 47 — —	matin, Express-Poste.
9 — 20 — —	Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.	
1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.	
9 heure 50 minut. mat.	Express.
11 — 51 — —	matin, Omnibus.
6 — 6 — —	soir, Omnibus.
9 — 44 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.	
7 heures 17 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f.	Poste, 24 f.
Six mois, — 10 —	— 13 —
Trois mois, — 5 25 —	— 7 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La circulaire que le cabinet O'Donnell vient d'adresser aux gouverneurs des provinces et que nous rapporte la *Gazette de Madrid*, appelle à juste titre l'attention. — Elle fait connaître les motifs qui ont rendu nécessaire la dissolution des Cortès et la révision des listes électorales; elle expose la politique ainsi que les projets du nouveau ministère; elle contient, enfin, les instructions du gouvernement en vue des prochaines élections.

Ce document est assez étendu, mais contrairement aux pièces du même genre, émanées des hommes d'Etat espagnols, il peut parfaitement, grâce à sa clarté, être l'objet d'une analyse sommaire et exacte. — La circulaire commence par apprendre que ce n'est pas au cabinet actuel que remonte la pensée de dissolution des Cortès. Dès l'année dernière, la Couronne, d'accord en cela avec la majorité de l'opinion publique, avait reconnu que le congrès élu en vertu de la convocation royale du 16 janvier 1857, était non-seulement un obstacle pour les ministres actuels, mais encore qu'il pouvait le devenir plus ou moins pour les divers ministères que la Reine, usant de son auguste prérogative, viendrait à nommer. C'est au rétablissement des listes de 1854 qui soumettaient à une critique électorale entièrement incompétente le jugement d'une situation politique sans exemple dans les annales de l'Espagne, que la circulaire attribue l'incompatibilité survenue entre le congrès et un ministère quelconque; incompatibilité d'autant plus extraordinaire qu'on voyait un ministère professant les mêmes opinions que la majorité du congrès, insulté dans ce congrès sans motif connu; un autre ministère, encore plus homogène avec le congrès lui-même, obligé de suspendre précipitamment la dernière législature, sans que le scrupuleux respect de Sa Majesté pour les habitudes parlementaires et ses généreux projets de concorde eussent suffi pour calmer les vives passions de la chambre populaire.

Cette situation devant se renouveler certainement

si les listes électorales restaient les mêmes, le gouvernement a dû réviser ces listes, en faisant un appel au pays pour de nouvelles élections. — Après ces explications, la circulaire déclare que les ministres actuels se proposent de gouverner avec la constitution qu'ils trouvent en vigueur, assurés qu'ils sont que le pays trouvera plus de fruits à la stricte obéissance à ses dispositions qu'il n'en devrait à une modification qui, toute flatteuse qu'elle pourrait être, augmenterait encore l'instabilité déjà trop pénible des lois fondamentale de l'Espagne.

Le cabinet O'Donnell ayant, ajoute la circulaire, la ferme volonté de développer la richesse du pays et de perfectionner son administration, s'est décidé, d'une part, à réaliser immédiatement le désamortissement civil, aussi bien qu'à réaliser le désamortissement ecclésiastique de concert avec le Saint-Siège, et, d'autre part, à décentraliser l'administration publique, en présentant aux Cortès les lois indispensables pour constituer la province et la municipalité de telle façon qu'en acquérant plus d'indépendance administrative, l'action tutélaire de l'Etat ne soit pas pour cela paralysée. La législation sur la presse forme aussi l'une des préoccupations du ministère espagnol; il déclare, sur ce point, rendre au jury la connaissance des délits de la presse dans toutes les questions comportant une discussion publique. Arrivant aux instructions électorales, la circulaire assure que le cabinet ne veut pas dans les prochaines élections imposer des candidats, et que sa seule préoccupation sera de ne pas permettre que la plus légère violence, la moindre transgression des lois vienne troubler et dénaturer le grand acte constitutionnel qui se prépare; toutefois, après cette déclaration, elle ajoute, en terminant, que les agents du gouvernement ne doivent pas renoncer non plus à exercer dans les élections une influence légale, qui leur permettra de ne pas laisser dénaturer devant les collèges électoraux une politique qui aura à se défendre plus tard devant les Cortès.

Tel est l'ensemble du document important qui figure dans le numéro de la *Gazette de Madrid*, du 22, et qui forme en ce moment l'objet des commen-

taires de toute la presse espagnole. Le ton calme et modéré de cet écrit, l'esprit libéral dont il est empreint semble obtenir l'approbation générale, et le télégraphe nous fait connaître ce matin que le ministère ne perdra pas de temps pour mettre ses maximes en pratique, puisqu'il autorise les réunions des partis légalement constitués qui voudraient s'entendre sur les prochaines élections. — Hayas.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 25 septembre. — *Las Novedades* annoncent que le gouvernement a autorisé les réunions des partis légalement constitués pour les prochaines élections.

La garnison de Madrid est forte de 15,000 hommes.

Londres, 27 septembre. — Tous les journaux publient ce matin un sommaire du traité chinois, qui leur est communiqué par le gouvernement. Le traité se compose de 56 articles comprenant des conditions analogues aux conditions françaises.

Londres, 28 septembre. — Bombay, 7 septembre. — Les rebelles de Gwalior ont, le 14 août, perdu 700 hommes, dans une affaire soutenue contre le général Roberts; ils ont pris la fuite dans la direction de Chambal.

Après 24 heures de bombardement, le fort Procope s'est rendu au général Napier.

Les mouvements du général Grant sont retardés par la pluie.

550 hommes de police ont battu 4,000 rebelles. Trois régiments de cipayes du Bengale ont été réarmés.

Le Punjab, Bombay et Madras sont tranquilles.

Madrid, 27 septembre. — Des navires haut bord se rendront en Cochinchine pour donner protection aux Espagnols.

Berlin, 27 septembre. — Le roi partira le 10 octobre pour Mérau, où ses appartements sont déjà retenus.

Les chambres se réuniront le 17 octobre. Le prince de Prusse quittera Varsovie aujourd'hui

FEUILLETON

UNE CHIENNE D'HABITUDE.

HISTOIRE D'UN GROGNARD D'EAU SALÉE.

I. — LA BALEINE D'OR.

Ami lecteur, c'est chez la mère Bigorne qu'il faut nous suivre, à l'enseigne de la *Baleine d'Or*, sur le bord de la mer, et, pour tout dire à une demi-lieue de La Rochelle.

Le soleil est couché depuis plus de deux heures, la lune ne se lèvera pas, le temps est affreux, il vente forte brise de sud-ouest goudronné, les lames déferlent à la côte avec un épouvantable fracas. Embruns salés, givre, grêle, pluie, tempête, voilà le dehors. Le dedans ne vaudrait guère mieux, même pour la plus intrépide de nos lionnes. Une épaisse atmosphère d'acre fumée de tabac remplit une chambre basse, noire, à pen près quadrilatère et splendidement illuminée par une méchante lampe qui rivalise avec les pipes des assistants; le gros vin de Saintonge coule à pleins bords dans des verres ébréchés, les jurons s'entre-choquent à l'envi; autour de massives tables de chêne, une trentaine de pêcheurs et de matelots renforcés sont entassés dans notre espèce d'entrepont terrestre.

La mère Bigorne, respectable hôtesse de cinquante ans,

trône à son comptoir, l'entonnoir d'une main, le pichet de l'autre; une chandelle jaune, fixée par sa propre substance sur une barrique en perce, éclaire tant bien que mal les opérations de la digne mère. Hébé, ou plus correctement Jeanneton, passe, trotte, court, se multiplie, fait le compte de chacun, marque la coche des heureux à qui on accorde un crédit très-limité, porte du vin bleu ou du fil en quatre, rapporte de gros sous enduits de vert-de-gris; tout va le mieux du monde; on rit, on boit, on chante.

Hélas! Callot n'est plus: nous sommes donc réduits à tracer les portraits de nos convives que son crayon eût si bien croqués. Force nous est de nous écrier à notre tour, mais avec moins d'enthousiasme que le Corrège: *anch'io son pittore*.

Et d'abord, à la table principale, au-dessous de la fumeuse lampe, voici une douzaine de camarades, jeunes, gais, alertes, entonnant à gorge déployée la chanson du gabier de misaine, parodie maritime des *Zaveuses du couvent*.

Ah ça? beau gabier de misaine, Avec ta chemise de laine Et ton chapeau noir bien ciré? Ou vas-tu, les mains dans les poches? Etc., etc...

Voyez leurs figures rayonnantes de plaisir. Sur chacune d'elles on lit une mâle hardiesse; ce sont de francs et gé-

néreux enfants de la mer. Le soleil des tropiques a bruni leur front, les fatigues du métier ont rendu plus saillantes les arêtes de leurs traits; il y a quelque chose de rude dans leurs physionomies; mais cette rudesse n'exclut pas un air de bonhomie inaltérable.

Ainsi de leur conversation: même contrastes. A entendre leurs éclats de voix, leurs tonnantes exclamations, leurs terribles formules d'affirmation ou de dénégation, — can, maintenant, un grave sujet est discuté par l'assemblée, et les chants bachiques font place à d'énergiques discours, — à entendre leurs formidables interjections, par trop crues pour que nous ne les supprimions pas malgré tout notre amour de la couleur locale, — à voir enfin leurs poses, leurs gestes, leurs mouvements brusques et menaçants, — on croirait qu'ils vont s'égorger. Point; c'est Prigent, Thomas, le Grand-Burgne et compagnie, qui font, à leur manière, l'apologie du dévouement.

— Des bourgeois! hein?... dit l'un d'eux; belle marchandise, ça vous a peur de tout. L'autre dimanche, j'en déhale un du fond du port où il était à même d'avaler sa gaffe; eh bien! quand je le jetai à terre, il cria encore comme un possédé: « Je me noie! je me noie! au secours! » — Taisez-vous donc, chameau, que je lui dis, allons boire la goutte, ça vaudra mieux. — Et les soldats! les pousse-cailloux! les cabillots!... — Qui parle de tourlouroux? des gentils garçons avec leurs pantalons rouges, des pas-lourds, qui ne savent

pour se rendre à Bade. Il sera de retour ici le 2 octobre. — Havas.

## EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — On écrit de Madrid, le 24 septembre, à la correspondance Havas :

« La circulaire ministérielle sert de thème à la polémique des journaux. La presse progressiste combat énergiquement le cabinet et engage ses collaborateurs, occupant des fonctions administratives, à se séparer du gouvernement. La presse d'opposition modérée combat aussi la circulaire. La rupture entre le parti progressiste pur et le gouvernement semble certaine. Le ministère qui flottait entre les progressistes et les modérés a penché définitivement pour ces derniers. La circulaire ne laisse aucun doute à ce sujet. L'union libérale n'est plus désormais qu'une nuance du parti modéré. On dit cependant que les modérés n'ont accepté que sous bénéfice d'inventaire cette concession tardive du cabinet.

« Les bruits de crise ministérielle continuent, mais sans aucune espèce de fondement, quant à présent. Quoique la meilleure harmonie soit loin d'exister, dit-on, entre le président du conseil et les ministres de l'intérieur et de la marine, le ministère paraît néanmoins uni et compact devant les nouvelles cortès.

« Tout le monde applaudit au projet de désamortissement que le ministère compte réaliser, et qui doit être d'une grande utilité aux finances.

« Les manœuvres révolutionnaires ne cessent pas ; dans quelques provinces, on a découvert des projets séditeux, et une conspiration, dit-on, aurait avorté récemment en Aragon et en Catalogne.

« On continue d'envoyer des renforts à Cuba. »

## FAITS DIVERS.

On lit dans le *Courrier du Havre* :  
« Lundi, à midi, a été lancé, des chantiers Normand, au Havre, un navire à hélice, destiné à l'essai d'un nouveau système moteur, composé d'une combinaison de vapeur d'eau et d'air chaud engendré dans un foyer complètement clos.

« Ce système, inventé par M. Pascal, de Lyon, et perfectionné par MM. Thomas et Laurens, de Paris, paraît appelé à rendre des services éminents à la navigation, à laquelle, en outre de divers avantages, il procurera une économie notable de combustible.

« L'appareil qui doit réaliser le nouveau système, a été construit à Paris sur les plans et sous la direction de MM. Thomas et Laurens. Cet appareil a été, depuis quelque temps, l'objet d'expériences qui ont donné les plus satisfaisants résultats. Ils en seront prochainement expédiés au Havre pour être installés dans le navire que M. Normand vient de lancer.

« Ce navire appartient à la société Ch. Perrée et C<sup>ie</sup>, fondée par le concours des capitaux lyonnais. Cette société a voulu placer son premier navire sous la protection de la patronne de la ville de Lyon ; elle l'a nommé *Notre-Dame-de-Fourvières*. Le clergé de Saint-Vincent-de-Paul a consacré cette bonne pensée en appelant les bénédictions divines sur le

nouveau navire, avant qu'il fût lancé à la mer.

« L'opération du lancement a, d'ailleurs, parfaitement réussi. Elle a été effectuée en présence de plusieurs notabilités de notre ville, d'un certain nombre d'ingénieurs et de personnes distinguées venus exprès de Paris pour assister à cette solennité industrielle, ainsi que du directeur et de quelques membres du conseil d'administration de la société de Lyon.

« Nous suivrons avec intérêt les expériences qui auront lieu à la mer, avec la nouvelle machine qui sera probablement installée à bord du *Notre-Dame-de-Fourvières*. »

— Puisqu'on publie la correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>, peut-être, dit M. Ed. Tournier, le chroniqueur de la *Patrie*, ferait-on bien de donner, à l'occasion quelques-unes des lettres qui lui furent écrites, soit comme réponses aux siennes, soit autrement. Dans ce nombre, je n'en sais pas de plus intéressante que celle qui lui fut un jour adressée par Volney.

C'était pendant le Consulat ; les veilles données au travail et les insomnies de l'ambition épuisaient Bonaparte. Il craignait de tomber malade. Joséphine en eut de plus grandes craintes encore, qu'elle communiqua à Volney, esprit prudent et éclairé sur toutes choses. Par goût, il s'était fait historien, philosophe, philologue, et, par mauvaise santé, il s'était fait médecin. C'est à ce titre que Joséphine l'avait consulté, et que sur ses instances, il écrivit au premier consul la remarquable lettre dont je veux vous donner quelques extraits :

### « GÉNÉRAL,

« Je ne puis me dispenser de vous faire sur votre santé des observations d'autant plus importantes que sans les forces physiques, les forces morales ne peuvent persister, et que le maintien des forces physiques est un art compliqué de faits et de raisonnements trop souvent méconnus ou ignorés par des esprits instruits et forts sur d'autres sujets. J'en ai vu un exemple frappant dans Mirabeau, qui, faute d'études et de connaissances dans la physique en général, et surtout dans celle du corps humain, commit des erreurs de régime dont je lui annonçai pas à pas les conséquences trop tôt vérifiées par l'événement.

« Le hasard a voulu que, né faible et maladif, l'enfui des médecins et des souffrances m'ait, dès l'âge de dix-huit ans, engagé à étudier ce qu'on appelle la médecine. D'abord je devins, comme tous les commençants, un peu plus malade imaginaire ; mais à mesure que mes connaissances s'étendirent, mes alarmes, fruits de l'incertitude, se dissipèrent, et j'ai fini par arriver à des résultats généraux dont la justesse m'est fréquemment garantie par l'expérience d'autrui et par la mienne.

« Je ne sais si vous avez l'opinion de Mirabeau qui disait : que le corps était le cheval de l'esprit, et qu'il ne fallait pour le mener, que des éperons et de l'avoine. Mais ce cas ridicule même admis, il n'en est que plus évident que le cheval peut devenir fourbu, si l'on excède la mesure de ses forces. Or, depuis trois semaines ou un mois, vos veilles, vos boissons spiritueuses, vos aliments stimulants, excèdent la mesure au moins de vos habitudes ; et cela d'abord suffit pour tout troubler. En vain êtes-

vous sobre sur la quantité, si vous ne l'êtes pas aussi sur la qualité.

« Chacun de vos aliments a sa manière propre d'agir sur vos organes ; les corps farineux, muqueux, sucrés, sont nutritifs ; les spiritueux, résineux, salins, extratifs même, sont purement stimulants : ils portent partout l'action qu'ils exercent sur les nerfs délicats de la langue, et quoique moins sensibles, toutes les parois des vaisseaux et les viscères agacés par leur feu, font effort pour les dépasser.

« La circulation s'accélère et devient fiévreuse, la transpiration est petite et brûlante. En Egypte, son abondance dégageait tout : ici, avec notre froid humide et notre peau serrée, le feu reste concentré ; tout le système vasculaire mis en contraction fait effort. Les aliments mal broyés, car vous mâchez à peine, ne trouvent point dans l'estomac l'eau suffisante à les dissoudre et qui en ferait une bouillie que résorberaient tous vaisseaux lymphatiques. Au contraire, ils y trouvent du vin, du café, du punch, qui les préservent de dissolution, et en font une pâte à eau-de-vie.

« Cette pâte s'échauffe, fermente, irrite les nerfs de l'estomac, affecte la tête, rend la paume de la main chaude et les pieds froids, le creux de l'estomac douloureux. On se croit puissant et ardent, et l'on n'est que picoté et en état de crampo.

« Voulez-vous tout réparer ? ne passez pas à l'exercice inverse, qui est l'erreur des médecins de France, lesquels avec leur eau de veau ou de poulet, jettent subitement dans la faiblesse et dans l'atonie. Rentrez dans vos habitudes. Ne veillez plus, sous peine de la vie, car le sommeil est la plus impérieuse des fonctions, et les veilles sont une fausse arithmétique du temps. Dormez de onze à six ou sept. Dormez la nuit et non le jour.

« Si le premier jour votre agitation vous empêche de dormir, levez-vous cependant à la même heure ; vous serez fatigué tout le jour suivant, mais vous dormirez le soir en tombant dans le lit. Ne buvez plus de vin, surtout des vins de liqueur ; donnez à vos aliments plus d'eau. Mangez plus de fruit, cru ou cuit ; défendez que l'on épice autant vos ragoûts, car vous blaserez vos nerfs et tout sera perdu : vous serez dégoûté, mal à l'aise, triste, vous aurez de l'humeur. Vous croirez que ce sera le travail, la contrariété des affaires, et ce sera l'acrimonie de votre foie et l'irritation de vos nerfs. Appelez peu de médecins ; peu le sont vraiment. Les meilleurs seront ceux qui vous connaîtront davantage. Les plus habiles le sont bien moins à réparer que les plus médiocres à préserver.

Cette lettre, spécialement écrite pour un grand homme, peut, je crois, profiter à tout le monde, car la santé et la maladie ne sont que trop bien égales pour tous. On nous saura donc, je crois, bon gré de l'avoir tirée de l'oubli.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1858.

Présidence de M. Louvet.

(Suite.)

Cour d'assises et Tribunaux. — Le Conseil, con-

pas mieux courir sur une poutre que sur une vergue. Comme rappelle cet incendie de l'an passé, quand le Grand-Borgne alla chercher la jolie dame du colonel dans sa chambre par-dessus un vrai gril de charbons tout reluisants... les troupiers étaient en bas qui regardaient : ils n'y voyaient que du feu.

— Est-ce qu'il y a pareils aux matelots pour sauver le pauvre monde ? Moi, d'abord, quand j'entends crier au secours, c'est plus fort que moi, j'y cours comme à la noce.

— Moi de même ! — Moi aussi ! — C'est fichre vrai ! s'écrièrent la plupart des assistants.

Les anciens qui occupaient les tables adossées aux murs, se rapprochèrent des jeunes gens.

— C'est que c'est si amusant aussi de carotter un chrétien au grand diable d'enfer, qui doit en avoir une encaclure de nez.

— On seulement lui fibuster, supposition, un avocat ou un négociant, sur quoi il comptait peut-être pour son souper.

— Foi de matelot ! je serais capable de sauver un commissaire, un gendarme, n'importe, tout comme des hommes !

— Moi de même ! — Moi aussi ! — C'est fichre vrai ! répéta de nouveau le chœur des jeunes et des vieux.

Michel Martaillo fut le seul qui ne dit rien ; et voilà précisément pourquoi Michel Martaillo mérite une mention particulière.

C'est un marin de trente-cinq ans ou environ, vigoureusement charpenté, d'une taille au-dessus de la moyenne, d'un extérieur farouche. Il se tenait un peu voûté par habitude et ne se redressait que dans les grandes occasions. Il était notablement laid, tamisé de petite vérole, couturé de cicatrices et brèche-dent ; une barbe rouge horriblement peignée, d'épais sourcils, des cheveux ras, des yeux verts assez vifs et très-petits complétaient son signalement. On n'avait jamais vu d'individu plus morose en apparence. Les rides que creuse le sourire n'existaient pas sur son *facies*. Il portait, du reste, la veste d'uni-forme de les galons de caporal ; ce qui prouvait d'une part qu'il était au service de l'Etat, et de l'autre qu'il y occupait la brillante position de quartier-maître. Il avait obtenu une permission de huit jours pour venir voir sa vieille mère à La Rochelle, car sa frégate — la *Bellone*, — se trouvait alors en rade de l'île-d'Aix ; des amis, ce soir-là, l'avaient attiré au cabaret de la *Baleine-d'Or*.

La dissertation des matelots était devenue plus bruyante en raison du nombre plus grand d'interlocuteurs, c'était à qui démontrerait que rien n'est plus agréable et plus récréatif que de risquer de se rompre le cou pour sauver son prochain. L'assemblée était unanime sur ce point. Michel Martaillo s'avança jusqu'au bord de la table du milieu ; trois fois il étouffa un jurément, trois fois il retourna dans son coin obscur en haussant les épaules de pitié. A la fin il n'y put tenir ; la plus effroyable des formules d'exécration que puisse for-

muler le glossaire du gaillard d'avant se fit jour à travers son gosier. Jeannot et la mère Bigorne elle-même en tressaillèrent, le silence succéda subitement au tumulte, tous les regards se tournèrent vers le sombre quartier-maître, qui poursuivit en ces termes.

— Matelots, mes vieux, voici tantôt une demi-heure que j'écoute, que je marronne et que je me damne : faut que je largue ma bordée ! il faut que je vous explique clair et net que vous êtes des sauvages, des paysans, des sots, oui, de tristes sots, comme dit notre capitaine ; ce qui est, à mon avis, le plus mauvais compliment qu'on puisse faire à des hommes.

Il est constant que l'épithète de sot est si peu usitée au-delà du grand-mât, qu'elle y paraît monstrueuse. Traiter un matelot de caïman ou de fahi-chien ; il n'y trouvera rien d'inconvenant, mais sot, triste sot ; de tels termes dépassent toutes les bornes du savoir-vivre. — La politesse est affaire de conventions.

L'exorde ne paraissait pas du goût de l'auditoire ; personne cependant n'interrompit Michel Martaillo ; tant il l'avait pris sur un ton élevé.

Cette transition atténuante fut du meilleur effet ; l'intérêt alla *crescendo*, on eût entendu marcher un cancrelas pendant que le quartier-maître reprenait haleine en humant une bouffée de tabac.

— Passez l'inspection de ma face, les amis. Ici, au-dessous de l'œil, c'est un coup de sabre anglais ; pourquoi l'ai-je ramassé sur le physique ? — Pourquoi ! pour

formément à l'avis de sa deuxième commission, vote, sans discussion :

1624 fr. 14 c. pour ameublement du cabinet de M. le président du tribunal civil de Saumur, et fourniture de meubles indispensables pour l'installation du tribunal de commerce, dans le nouveau local qui lui a été préparé.

*Sous-préfecture de Saumur.* — Le Conseil général, dans sa dernière session, avait voté éventuellement une somme de 1,200 fr., destinée au paiement du loyer d'une maison dans laquelle, en cas de location possible, la sous-préfecture de Saumur serait transportée, le local affecté à cette sous-préfecture ayant été rendu en quelque sorte inhabitable, par suite des détériorations et de l'humidité persistante qu'y a produites l'inondation de 1856 ; mais il a été impossible de trouver pour 1,200 fr. un local convenable pour servir, même provisoirement, d'habitation à M. le sous-préfet de Saumur ; et, les finances du département ne lui permettant pas d'entreprendre, avant longtemps, la reconstruction d'une sous-préfecture, M. le préfet a considéré qu'il était impossible de maintenir plus longtemps M. le sous-préfet dans une telle situation.

Un plan de restauration de l'hôtel a été préparé par M. l'architecte du département, dont le devis s'élève à 9,650 fr. et qui semble très-exécutable ; M. le préfet propose d'allouer, pour la restauration de la sous-préfecture de Saumur, un premier crédit de 8,000 fr.

La deuxième commission avait émis l'avis d'allouer le crédit de 8,000 fr., mais sans nouvelle allocation et comme crédit définitif ; mais, sur les observations de M. le préfet et de quelques membres, le Conseil, avec l'assentiment de la deuxième commission, vote, purement et simplement, le premier crédit de 8,000 fr., dans les termes où il a été présenté par M. le préfet.

*Rivières de la Maine, du Loir, de l'Oudon, du Thouet et du Layon.* — Les rivières de la Maine, du Loir, de l'Oudon, du Thouet et du Layon, sont comprises dans le service ordinaire des ponts-et-chaussées et sont moins bien traitées que celles de la Mayenne et de la Sarthe, pour lesquelles la loi du 14 mai 1836 a créé des ressources spéciales, et cependant elles servent à un mouvement de navigation évalué à 250,000 tonnes, chiffre presque aussi fort que celui des transports sur la Loire. Une somme de 18,000 fr. a été allouée cette année pour l'entretien de ces rivières ; ce chiffre est complètement insuffisant.

*Situation des chemins vicinaux de grande communication.* — Un membre de la troisième commission expose au Conseil la situation des chemins de grande communication. La tâche si intéressante et si utile de l'achèvement de ces chemins, entreprise en 1855, a été poursuivie avec succès depuis la dernière session du Conseil général.

Mais le Conseil comprend que les travaux restant à terminer sont ceux qui présentent le plus de difficultés et exigent l'emploi des ressources les plus étendues. Le Conseil doit donc, pour que ses efforts atteignent ce but dans un délai rapproché, tenir énergiquement à ce que des ressources suffisantes restent consacrées à l'entier achèvement des chemins. La commission constate avec empressement que telle est la pensée du Conseil général et de M. le préfet.

Enfin il y a lieu de voter, pour 1859, les cinq centimes spéciaux autorisés par la loi du 21 mai 1836, en réservant une somme de 10,000 fr. pour les chemins d'intérêt commun et de petite vicinalité.

Le Conseil, conformément aux propositions de sa troisième commission, vote :

1° 201,110 fr. 64 c., en portant à 52,800 fr. l'allocation attribuée au personnel dans ces crédits, à raison d'une augmentation de traitement de 300 fr. précédemment votée, et en réduisant de pareille somme l'allocation portée à l'article 1<sup>er</sup>, c'est-à-dire à 147,930 fr. 62 c.

2° Vote les cinq centimes spéciaux affectés au service des chemins vicinaux.

3° Autorise le prélèvement, sur le produit de ces centimes, d'une somme de 10,000 fr. qui sera mise à la disposition de M. le préfet, pour être employée conformément à l'avis de sa troisième commission.

Le Conseil vote en outre :

1° Un centime sur les quatre contributions directes, pendant cinq années, à partir de 1860, pour le produit de ce centime être employé en travaux sur les chemins de grande communication.

2° Les 120,130 fr. 4 c. portés pour l'achèvement des chemins de grande communication.

3° Une somme de 39,253 fr. 46 c. produit d'une imposition extraordinaire d'un centime, autorisée pour travaux sur chemins vicinaux par la loi du 29 juin 1854.

(La suite au prochain numéro.)

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 29 septembre. — Leurs Majestés sont attendues demain à Saint-Cloud. — Havas.

Londres, 28 septembre (officiel). — On a des nouvelles de Korachoo, du 4. — Trois régiments désarmés se sont révoltés près de Moortas et ils ont voulu s'emparer des armes des fusiliers. Ces rebelles ont été massacrés ou poussés l'épée dans les reins jusqu'à la rivière. 90 ont été arrêtés. Les Anglais ont perdu dans cette affaire un officier et 4 soldats.

Madrid, 28 septembre. — Hier les progressistes ont fait choix de leurs candidats pour les prochaines élections. Dans les provinces les partis se préparent également à la lutte électorale. — Havas.

Nous avons déjà entretenu le public de la CAISSE DÉPARTEMENTALE.

Nos lecteurs savent que cet établissement a été fondé par MM. Laffite-Bullier et Compagnie dans le but de prémunir les capitalistes de province contre les placements dangereux, de leur faire connaître le degré de confiance que méritent les entreprises dont les titres se négocient à la Bourse de Paris, et de leur servir d'intermédiaire pour toutes les opérations d'achats, ventes et reports qu'ils peuvent avoir à faire.

La Caisse départementale ne compte pas encore une année d'existence, et déjà, par la sûreté de ses informations, par le chiffre de ses affaires comme par la solidité de son crédit, elle a justifié toutes les espérances que sa création avait fait concevoir.

Cela devait être. Plus de dix années d'excellentes et loyales relations avec tous les journaux de province, des moyens exceptionnels d'informations par des correspondants établis sur les points les plus importants du globe, l'interdiction par leurs statuts de faire aucune opération aléatoire pour leur propre compte, étaient pour MM. Laffite-Bullier et C<sup>ie</sup> autant de titres à la confiance des capitalistes, et ils ont vu venir à eux, et le capitaliste qui cherche à accroître le revenu de son capital, et le père de famille qui vise avant tout à la solidité du placement.

Au moment de la reprise générale des affaires et du réveil de la spéculation, nous ne saurions trop faire ressortir les services rendus par la Caisse départementale, et les services qu'elle est appelée à rendre. Les capitalistes ne peuvent s'adresser à un guide plus éclairé et plus sûr, à un intermédiaire plus loyal.

Les ordres, ainsi que les fonds et les titres, doivent être adressés à MM. Laffite-Bullier et C<sup>ie</sup>, banquiers, directeurs de la Caisse départementale, place de la Bourse, 40, à Paris.

Dans les villes où la Banque de France a des succursales, les fonds peuvent être versés au crédit de MM. Laffite-Bullier et C<sup>ie</sup>.

P. S. — MM. Laffite-Bullier et C<sup>ie</sup> invitent leurs correspondants à leur envoyer le plus tôt possible, leurs coupons d'intérêt et de dividendes d'actions et obligations qui viennent à échéance le 1<sup>er</sup> octobre, afin que l'encaissement en soit opéré pour leur compte, sans aucun retard.

On demande, dans chaque chef-lieu de département, d'arrondissement et de canton, un représentant pour propager le *Voyage de l'Empereur en Normandie et en Bretagne*, relation complète, ornée de 13 grandes et belles gravures, et imprimée avec luxe ; 50,000 exemplaires de cet ouvrage ont été vendus en moins de quinze jours, au prix de 50 centimes à Paris, et 60 centimes envoyé franco dans les départements.

S'adresser, par lettres affranchies, à l'auteur M. DAVONS, boulevard Montmartre, n° 10.

On peut se procurer, à la même adresse, le *Programme illustré des Fêtes du Voyage*, orné de plus de 20 gravures, même prix ; soit 1 fr. 20 c. pour les deux publications réunies.

LES PILULES FERRUGINEUSES DE VALLET, approuvées par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 8 mai 1838, sont reconnues comme le médicament le plus sûr et le plus en vogue pour guérir les *pâles couleurs*, les *perles blanches*, et pour fortifier les *tempéraments faibles et lymphatiques*. Pour ne pas être exposé à acheter de la contrefaçon il faut s'assurer que les flacons portent bien le cachet et la signature de Vallet, leur inventeur. On les trouve chez tous les pharmaciens dépositaires des *Perles d'Ether anti-nerveuses du Dr Clertan*. (180)

BOURSE DU 28 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 13 cent. — Fermé à 73 10

4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 96 25

BOURSE DU 29 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 73 15.

4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 96 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

sauver un vilain oiseau de lieutenant, qui m'a plus souvent puni qu'aucun autre le restant de la campagne : et d'un ! — A cette heure, mesurez-moi un peu cette brûlure sur la joue gauche, large comme la paume de la main, sans compter que l'oreille du même bord est racornie comme un cornet de poivre ; où ai-je attrapé ça ?... — Où je l'ai attrapé ! à la pêche à la baleine, une nuit, en évitant au capitaine de route d'être cuit comme un bœuf dans l'huile bouillante, où il allait piquer une tête. Il va sans dire que j'en ai eu les deux mains sans pelure plus d'un grand mois. Et bien ! je n'étais pas guéri qu'on me forçait à nager dans les pirogues, et que mon aviron m'écorchait jusqu'au sang ; la basane n'avait jamais l'aisance de repousser, et, encore, au retour du voyage, on m'a fait tort sur ma part de cinquante-deux francs cinquante-cinq centimes ; et de deux ! — Mais ça n'est rien. En sortant de Toulon, mauvais temps comme ce soir, j'étais sur le *Colosse* à l'époque, un homme tombe à la mer. Sans faire ni une ni deux, je saute à l'eau ; je l'installe sur la bouée, on met un canot dehors, on nous ramène à bord du vaisseau. Le commandant était jaune de colère, il m'envoie passer trois jours aux fers, pour m'apprendre, dit-il, à risquer de me noyer : et de trois ! — Faut être juste, par exemple, il m'a fait avoir la médaille au retour. Celui que j'avais repêché était un brigand qui déserta le mois d'après en volant le bazar de mon matelot, le brave Calimard ; voilà qu'il débarque, il prend le bord du large, et moi je suis accusé

d'avoir vendu mes effets ; je passe en jugement et le reste ; mais ça s'est arrangé pourtant avec quinze jours de cachot. Une autre fois... bah ! je n'en finirais pas. En différents endroits, à Alger, à Mahon, à Calcutta, au diable vert, j'en ai sauvé six ; et avec ces six-là j'ai eu plus de désagrément que si j'en avais tué douze : voilà la pure vérité.

Un murmure admiratif parcourut la foule ; chacun savait que Michel Martaillo n'exagérait en rien.

— Par conséquent, donc, je dis, moi, qu'il faut être sans raison, un innocent, un rien du tout pour tourner seulement la tête quand on crie au secours. Qu'ils brûlent, qu'ils s'échaudent ! qu'ils s'échignent ! qu'ils se noient, ça m'est égal, je ne veux plus m'en mêler, je ne dérape pas de mon coin ! Faites comme moi, matelots, voilà ce que je voulais dire à la compagnie.

La-dessus le quartier-maître ralluma sa pipe éteinte et retourna prendre sa place dans l'angle où il avait provisoirement élu domicile. Les plus éloquents ne savaient que répondre : leur verve était coupée.

Un des anciens, qui connaissait de longue date Michel Martaillo compléta son histoire héroïque. D'après lui, si le quartier-maître était aussi laid, ce n'était pas de naissance ; il n'avait rien de repoussant quand il était mousse ; ces cicatrices et ces brûlures ne le défiguraient pas encore, et son visage n'était point criblé comme aujourd'hui, attendu qu'il n'avait été atteint par la maladie qu'en faisant le métier de garde-malade auprès de

l'enfant de son hôtesse à Lorient. Quant à ses dents, il n'y avait pas plus de quatre ans qu'il les avait perdues, dans une rixe, en s'efforçant d'empêcher quelques camarades d'être ramassés et reconduits à bord par les gen darmes : un coup de poignée de sabre dans la mâchoire le réduisait ainsi à la dure nécessité de ne plus naviguer au long cours sur les bâtiments de commerce, car on n'y a pas du pain frais tous les jours en suffisante quantité. Michel Martaillo ne voulait pas se faire pêcheur, il était incapable de manger du biscuit : il se trouvait donc contraint, à son grand regret, de rester dans la marine militaire.

— Ce qui me dépasse, tout de même, murmura le Grand-Borgne, c'est qu'un homme comme ça soit dégoûté des sauvetages.

— Tiens ! dit Prigent, puisqu'il a bien paré la coque à une dizaine tout compté, il peut sûrement se tranquilliser si ça lui plaît.

Les choses en étaient là, et, faute de mieux, le coryphée de la bande allait redonner le ton, lorsque Jean-neton, sortie un instant, rentra en poussant des cris affreux :

— Seigneur puissant ! disait-elle, un canot vient de chavirer sur la pointe...

Elle n'avait pas fini de parler que le cabaret était vide.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> VAILLIER, huissier  
à Saumur.

## VENTE

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

On fait savoir que le dimanche trois octobre mil huit cent cinquante-huit, heure de midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, à la vente aux enchères et dernier enchérisseur, au domicile du sieur GENNEVRAIS-DILLAY, cultivateur à Grandfonds, commune de Brézé, des meubles et effets mobiliers dont le détail suit :

Armoire, tables, buffets, bois de lits, couvertures, draps de lit, serviettes, couvertures en laine, chemises à usage d'homme et de femme, batterie de cuisine, une vache, un cheval, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant. (477)

Administration de l'Enregistrement et  
des Domaines.

## VENTE

DE  
Chevaux Réformés.

Samedi prochain 2 octobre, à midi, dans le manège des écuyers de l'École impériale de cavalerie, il sera procédé à la vente de 27 chevaux.

On paiera comptant, et 5 pour cent en sus.

Saumur, le 26 septembre 1858.  
Le Receveur des Domaines,  
(478) LINACIER.

## VENTE

de  
Chênes futaies et d'ormeaux  
Dans le parc de Verrye.

Le samedi 9 octobre 1858, à l'heure de midi,

Il sera procédé, en l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, à la vente en deux lots de 217 chênes futaies, et de 3 ormeaux, situés dans le parc de Verrye, commune de Verrye, près Saumur.

S'adresser, pour visiter les bois, au garde du parc de Verrye. (471)

## MAISON

Située rue Beaurepaire,  
Anciennement occupée par M<sup>me</sup> veuve  
Callouard,

A VENDRE OU A LOUER,  
PRÉSENTEMENT

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve de Fos-  
LETHEUILLE, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire  
à Saumur. (236)

A CÉDER DE SUITE,  
Fonds de Serrurerie,  
TRÈS-BIEN ACHALANDÉ,  
Situé à Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

## COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du facon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-  
TIER, relieur, rue du Marché-Noir,  
12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6,  
rue Mézières, pour vente en gros.

## A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE PETITE  
MAISON BOURGEOISE

Fraîchement restaurée

Située rue du Petit-Mauro, près les  
Bains et la Caisse d'épargne.  
S'adresser à M. LEROY, à côté.

Le meilleur remède  
MAUX D'YEUX, est la pommade de  
la veuve FARNIER, qui compte un siècle  
d'expériences favorables. La vente est  
régulièrement autorisée, par décret  
impérial. — Dépôt à Saumur chez M.  
PERARE-LECOINTE; à Angers M. BAIL-  
LIF; à Cholet M. BONTEMPS aîné.

## AVIS.

M<sup>me</sup> GUICHARD a l'honneur de  
rappeler aux dames que son atelier de  
corsetière est toujours situé place du  
Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant  
depuis longtemps cette profession, elle  
se trouve en position de faire, aussi  
bien que possible, et à des prix mo-  
dérés, tout ce qui se rattache à cette  
partie de la toilette des dames.

On demande UN APPRENTI QUIN-  
CAILLER.  
S'adresser au bureau du Journal.

## A Louer Présentement

Une belle MAISON d'habitation,  
également propre au commerce, avec  
cave, écurie, remise et vaste angar,  
située rue du Petit-Thouars, n<sup>o</sup> 2, à  
Saumur.  
S'adresser dans la Maison. (438)

## A VENDRE

UNE MAISON,  
Vaste et commode.  
Faisant angle sur les rues Haute et  
Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-  
de-Justice.  
S'adresser à M. le capitaine Guior.

## MAGASIN DE MEUBLES,

### GLACES ET PENDULES,

Place du Petit-Thouars, à Saumur.

GRAND RABAIS sur les MARCHANDISES cotées à prix  
fixe.

## AVIS AUX PERSONNES ATTEINTES DE HERNIES.

Au moyen des CEINTURES A BASCULE IMPERCEPTIBLES et sans res-  
sort, de RAINVAL et FILS, bandagistes brevetés, de Paris, les hernies les plus  
aiguës et les plus négligées sont maintenues sans souffrance. Aussi nos premiers  
médecins recommandent-ils cet ingénieux appareil dans les cas de hernies les  
plus négligées. Ceintures simples, 8 fr.; doubles, 12 fr.; dito ombilicales, 10  
fr.; dito hypogastriques, 15 fr. et au-dessus. Contre un mandat sur la poste,  
la grosseur du corps et le côté atteint. On expédie franco. Maisons centrales à  
Paris, rue Marengo, 6, et rue Neuve-Saint-Denis, 23. Dépôt à Saumur, chez  
M. CORIOLE, bandagiste, place de la Bisauge. (355)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

LEBIGRE-DUQUESNE frères, Editeurs, rue Hautefeuille, 16, à Paris.

VIENT DE PARAÎTRE :

(ADOLPHE HUARD)

# DE L'INJUSTICE DANS LA RÉVOLUTION

ET DE L'ORDRE DANS L'ÉGLISE  
PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PHILOSOPHIE PRATIQUE.

RÉPUTATION DE

# P.-J. PROUDHON

Un volume grand in-18 jésus. — PRIX : 3 francs.

Vient de paraître à la même librairie : **Les Conspireurs en Angleterre**, par Ch. de Bussy, 1 vol. gr. in-18 jésus. Prix : 2 francs. (6<sup>e</sup> édition).

**Les philosophes au pilori**, par Ch. de Bussy, 1 vol. gr. in-18 jésus. Prix : 2 fr.

Pour recevoir l'ouvrage immédiatement franco par la poste, envoyer trois francs quarante centimes en un mandat sur la poste ou en timbres-poste de vingt centimes (Ecrire franco).

7<sup>e</sup> ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE COMMENCÉE LE 1<sup>er</sup> JUIN 1858.

8 FR.  
par an.

## LA PRESSE LITTÉRAIRE

Six mois  
4 fr. 50 c.  
Trois mois  
2 fr. 50 c.

REVUE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS

PARAISANT LES 5 ET 20 DE CHAQUE MOIS.

Bureaux à Paris, rue Saint-Honoré, 257.

Chaque numéro de la *Presse littéraire* se compose de 16 pages grand in-4<sup>o</sup> à 5 colonnes et renferme la matière d'un demi-volume in-8<sup>o</sup>.

À côté des noms les plus aimés et les plus illustres de notre littérature contemporaine, la *Presse Littéraire* consacre une partie de ses colonnes à la publication de traductions de meilleurs romans étrangers. Au nombre de ces romans publiés tout récemment par cette feuille, nous citerons **Shirley**, par CURRER BELL; **Evelyn Forester**, par Miss MARGUERITE POWER; **Crichton**, par HARRISON AINSWORTH.

En cours de publication depuis le premier numéro de cette nouvelle série, commençant le 3 juin, **La Fille de l'Avare**, par HARRISON AINSWORTH.

## PRIME ACCORDÉE AUX NOUVEAUX ABONNÉS.

Toute personne qui s'abonnera pour une année à partir du 1<sup>er</sup> juin, recevra immédiatement, franco : **Crichton**, roman historique, par HARRISON AINSWORTH, 2 volumes, et **Evelyn Forester**, *Histoire d'une Femme*, par Miss MARGUERITE POWER, 2 volumes. Ces 4 volumes seuls représentent le prix de l'abonnement.

Les abonnés de six mois recevront un de ces ouvrages à leur choix.  
On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, ou par l'entremise des libraires, des chemins de fer, des directeurs de poste et des messageries. (Les lettres non affranchies sont refusées.)

Vu pour legalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,